



# FICHE D'INSCRIPTION POUR FAMILLE

(MÊME FOYER FISCAL)

*Les personnes appartenant à un même foyer fiscal doivent être inscrites sur une seule fiche d'inscription*

Le dossier comprend

- La fiche d'inscription adéquate (pour élève mineur, pour élève majeur, pour une famille : adultes et enfants appartenant au même foyer fiscal).
- Le justificatif du quotient familial délivré par la CAF ou par les services de la Ville de Grenoble
- Pour les personnes ne connaissant pas leur quotient familial, une photocopie de l'avis d'imposition 2008 dans son intégralité et un justificatif d'allocations familiales
- Pour les personnes domiciliées à Grenoble, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture GEG, Eau de Grenoble ou France Télécom- factures de téléphone fixe - ou quittance de loyer)
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile (personnelle ou parentale)
- Une autorisation de droit à l'image (selon modèle joint)
- Une photo d'identité pour la carte d'élève

**J'ai pris connaissance des modalités d'inscription aux cours et ateliers pour enfants et adultes.  
Je m'engage à régler mes droits d'inscription 2010/2011 dès réception de la facture correspondante.**

Date :	Signature :
--------	-------------

Ce dossier doit être adressé, avant le 4 octobre 2010, à :  
**l'école supérieure d'art de Grenoble**  
**25 rue Lesdiguières, 38000 Grenoble**

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Quotient familial : .....

- CAF                       QF Ville                       Calcul
- Grenoblois               Non Grenoblois

Tarif : ..... N° Créance : .....

**L'ÉLÈVE 1**

**COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE MAJEUR OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**Tél (obligatoire) :** ..... **Email :** .....

**L'ÉLÈVE 2**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

**Cours :** 1/code : ..... 2/code : ..... 3/code : ..... 4/code : .....

**L'ÉLÈVE 3**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

**Cours :** 1/code : ..... 2/code : ..... 3/code : ..... 4/code : .....

## À LIRE EN INTÉGRALITÉ SIGNATURE OBLIGATOIRE PAGE 2 & 4

Vous inscrire

### INSCRIPTION

La période d'inscription est fixée de juillet à octobre 2010. L'accueil des publics a lieu les après midi de 14H à 18H.

### TARIFS

La tarification est individualisée et modulée selon les ressources en fonction du quotient familial. Les tarifs s'échelonnent pour les grenoblois entre 40 et 244 euros et pour les usagers n'ayant pas leur domicile à Grenoble entre 48 et 292,80 euros. Un abattement de 10 % est consenti dès le deuxième cours pour une même personne et également dès la seconde personne inscrite au sein d'un même foyer fiscal. Les droits d'inscriptions sont annuels.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire il convient d'adresser à l'école supérieure d'art de Grenoble 25, rue Lesdiguières, un dossier complet comprenant :

- La fiche d'inscription adéquate dûment complétée avec le choix du ou des cours
- Les photocopies de documents à joindre impérativement :

1. LE JUSTIFICATIF DU QUOTIENT FAMILIAL établi en janvier 2010 délivré par la Caisse d'Allocations Familiales sauf pour l'A.L.S (Allocation de Logement à caractère Social) ou par les services de la Ville de Grenoble
2. Pour les personnes ne connaissant pas leur quotient familial L'AVIS D'IMPOSITION 2008 DANS SON INTÉGRALITÉ du foyer fiscal auquel l'élève (y compris majeur) est rattaché, accompagné des justificatifs des Allocations Familiales.

À défaut : attestation sur l'honneur pour l'acceptation de la tarification correspondante au quotient familial plafond (QF>2100 €)

Signature

3. Pour les grenoblois, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois : facture GEG, Eau de Grenoble, France Télécom (les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées) ou quittance de loyer.
4. Une attestation d'assurance en responsabilité civile (personnelle ou parentale).
5. Une autorisation de droit à l'image (selon modèle joint).

### Les dossiers incomplets ou non conformes ne sont pas pris en compte.

Chaque dossier d'inscription complet donnera lieu à une attestation de l'école accusant réception du dossier et précisant le ou les cours suivis ainsi que le montant des droits d'inscription correspondants. Cette attestation permettra l'accès au cours dès le 4 octobre 2010.

Le règlement des droits d'inscription ne doit intervenir qu'après réception de la facture correspondante.

La carte d'élève 2010/2011 sera délivrée à toute personne qui en fera la demande après avoir acquitté ses droits d'inscription. Prévoir une photo d'identité.

**AUCUNE ANNULATION  
D'INSCRIPTION NE SERA  
ACCEPTÉE APRÈS LE 31 OCTOBRE  
2010 QUEL QUE SOIT LE MOTIF.**

**LU ET APPROUVÉ  
SIGNATURE :**

## À LIRE EN INTÉGRALITÉ SIGNATURE OBLIGATOIRE PAGE 2 & 4

Nous rencontrer

### RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS

Une semaine d'information en présence des enseignants est prévue dans les locaux de l'école (3, rue Federico Garcia Lorca) **du lundi 27 septembre au samedi 02 octobre 2010**, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14H00 à 19H00, mercredi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00, samedi de 10H00 à 12H00.

### CALENDRIER

#### Début des cours

lundi 4 octobre 2010

#### Périodes de fermeture de l'école

Toussaint : du samedi 23 oct au jeudi 4 nov 2010

Noël : du samedi 18 déc 2010 au lundi 3 janv 2011

Hiver : du samedi 26 fév au lundi 14 mars 2011

Printemps : du samedi 23 avril

au lundi 09 mai 2011

#### Expositions de fin d'année 2010/2011

Enfants : mercredi 15 juin 2011

(ouverte du 15 au 17 juin)

Adultes : vendredi 17 juin 2011

(ouverte du 17 au 24 juin)

#### Fin des cours et ateliers

samedi 11 juin 2011

### MATÉRIEL

Le matériel est à la charge des élèves. Attendre les précisions des enseignants avant achat.

### ACCÈS LIBRE AUX ATELIERS

Toute inscription donne le droit d'accès aux ateliers, sans la présence de l'enseignant.

Pour la gravure et la sculpture, l'accès libre sera autorisé après accord de l'enseignant.

L'accès aux outils de l'école n'est autorisé qu'en présence de l'enseignant.

Les horaires d'ouverture des ateliers sont affichés à la porte de chaque atelier.

En dehors des heures autorisées, aucune personne ne sera acceptée dans les ateliers. L'accès à l'école est réservé aux personnes inscrites.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ÉCOLE EN PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi : 14H00-20H00

Mardi : 9H30-12H et 14H-20H

Mercredi : 9H30-12H et 14H-20H

Jeudi : 9H30-12H et 14H-20H

Vendredi : 14H00-20H00

Samedi : 9H00 à 13H00 selon le planning établi.

### À L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS

**Se présenter systématiquement  
à l'accueil avant d'aller aux cours.**

**En cas d'absence aux cours, les parents  
doivent obligatoirement prévenir l'école :**

**Tél : 04 76 86 61 30 / 04 76 86 52 02.**

**Par courriel :**

**arts-plastiques@ville-grenoble.fr**